

Ville de Nyon Service du territoire

Petite-Prairie 3 - Démarche participative



Etape 2 – Synthèse des réactions des participant·e·s
sur le projet lauréat du concours

Juillet 2026

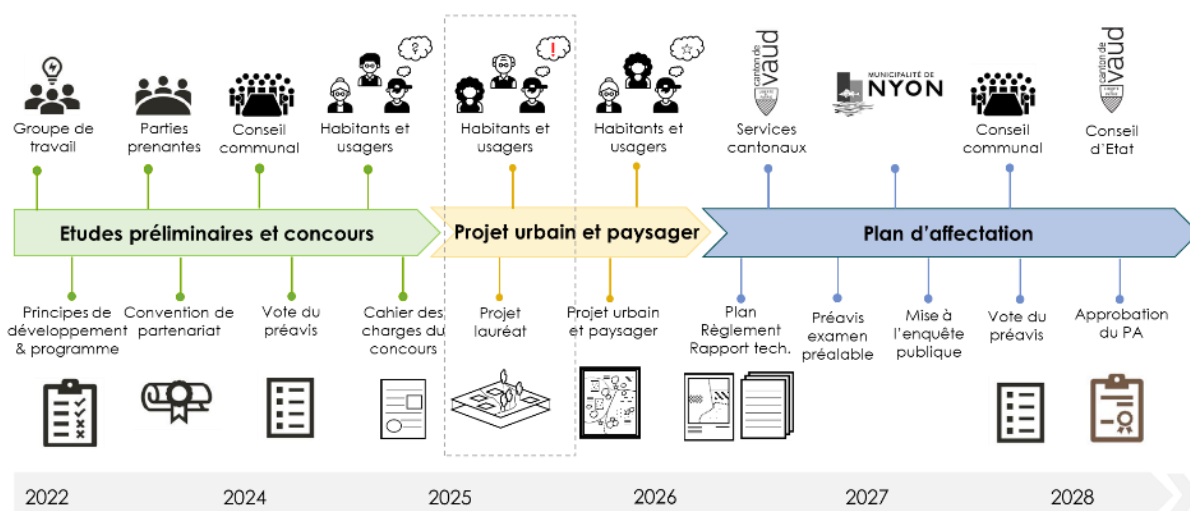
Table des matières

1	Introduction.....	3
2	Rappel des « désirs » exprimés lors de l'étape 1.....	4
3	Périmètre, outils et supports de consultation.....	5
4	Profil des participant·e·s de l'étape 2.....	6
5	Synthèse commentée des réactions exprimées par les participant·e·s sur le projet.....	7
5.1	Le projet dans son ensemble.....	7
5.2	Le parc et les espaces verts	7
5.3	Les activités et la vie de quartier.....	8
5.4	Les espaces publics.....	9
5.5	Hors thématiques : la mobilité.....	9
6	Prochaines étapes.....	10
	Annexes	10

1 Introduction

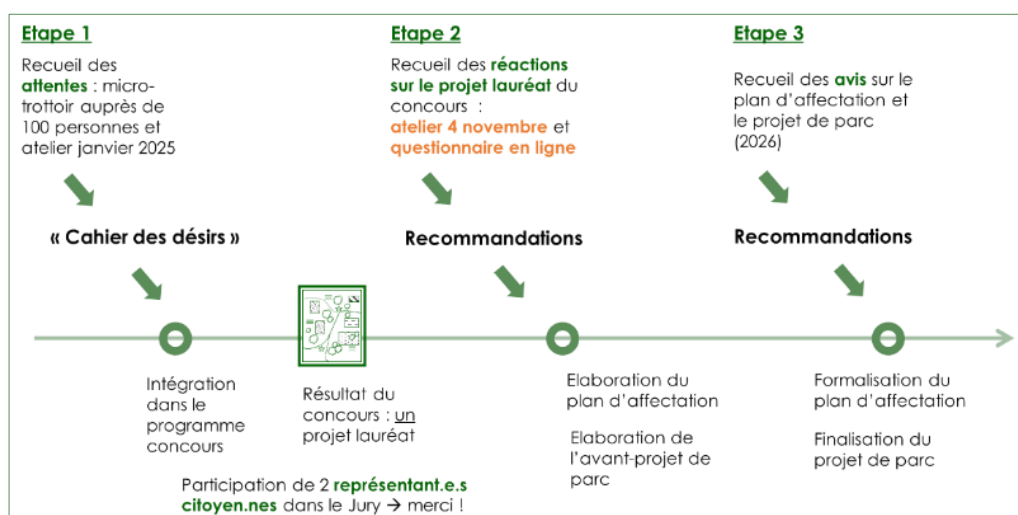
Le nouveau quartier de Petite Prairie 3 offrira des logements, un parc public d'au moins 10'000 m², des équipements publics et des commerces.

L'étape 2 de la démarche participative porte sur le projet lauréat désigné lors d'un concours d'urbanisme et de paysage qui a permis de préciser la forme, l'ambiance, les usages et l'image générale du futur quartier de Petite Prairie 3. Cette démarche s'insère dans le processus visant à adopter un plan d'affectation pour ce nouveau quartier.



Le programme du concours a été alimenté avec les attentes collectées (« cahier des désirs ») lors de la première étape de participation, entre novembre 2024 et janvier 2025, à travers des [micros-trottoirs](#) menés dans le quartier et d'une [soirée participative et d'information](#) qui a eu lieu à l'école du Cossy.

Le jury du concours, composé de représentant·e·s du propriétaire de la parcelle (Roxbury SA), de la Ville et de professionnel·le·s, comptait pour la première fois deux représentant·e·s des habitant·e·s qui avaient déjà participé à la première consultation.



Les objectifs de l'étape 2 de la **démarche participative** étaient donc :

1. d'informer sur le projet lauréat et la prise en compte ou non du « cahier des désirs » de l'étape 1,
2. de recueillir les avis sur le projet lauréat en vue de l'élaboration du plan d'affectation et du projet de parc.

L'étape 2 de la démarche participative s'est déroulée entre juin et décembre 2025, avec les jalons suivants :

- de juin à septembre : développement du dispositif de consultation incluant des outils de communication et de mobilisation dans le quartier (vidéo, flyers, affiches), préparation de la soirée participative dans la salle de l'exposition, questionnaire en ligne.
- d'octobre à novembre : communiqué de presse (8.10), mobilisation dans le quartier et la ville (flyering et réseaux), ouverture de l'exposition et du questionnaire en ligne et diffusion de la vidéo (27.10), soirée participative (4.11), élaboration de la synthèse et bilan de l'étape 2.



2 Rappel des « désirs » exprimés lors de l'étape 1

Les attentes collectées lors de la première étape de participation ont été synthétisées dans un « cahier des désirs » dont les principaux éléments sont résumés ci-dessous. Toutes les attentes ont pu être intégrées ou suggérées dans le cahier des charges du concours, à l'exception de la ludothèque.

Vie de quartier, services et commerces, équipements publics

- ✓ Maison/local de quartier (lieu de socialisation pour activités associatives, fête des voisins, anniversaires, jeunes...)
- ✓ Commerces et services de proximité (boulangerie, épicerie, cabinets médicaux...)
- ✓ Café / buvette / guinguette avec terrasse favorisant les rencontres et l'ambiance de quartier
- ✓ Crèches / petite enfance / parascolaire
- ✓ Ludothèque : déjà prévue à proximité de la gare

Parc et espaces publics

- ✓ Arborisation, verdure et ombre
- ✓ Aires de jeu pour tous les âges, pétanque
- ✓ Sport urbain : par ex. parcours d'obstacles, pumptrack, skateparc, fitness urbain, mur d'escalade...
- ✓ Point d'eau, pataugeoire, fraîcheur
- ✓ Espaces de détente avec bancs ombragés
- ✓ Potagers
- ✓ Aménagements naturels et favorables à la biodiversité

Mobilité

- ✓ Sécurité des piétons
- ✓ Améliorer desserte TP yc. poursuivre la réflexion Halte NStCM plus proche

3 Périmètre, outils et supports de consultation

Les participant·e·s ont été appelé·e·s à s'exprimer à travers une soirée participative et un questionnaire en ligne.

Lors de la soirée participative, une présentation du projet de quartier a été réalisée par les représentant·e·s de la Ville de Nyon, le propriétaire (Roxbury SA) et le bureau pilote de l'équipe lauréate (apaar atelier paysage et architecture). Le support de présentation de la soirée se trouve en annexe 1.

Les participant·e·s se sont ensuite immergé·e·s dans le projet à travers une série de planches illustratives issues du concours et ont pu formuler des questions et des suggestions sur les thèmes centraux de la consultation.

Atelier participatif

- 4-5 personnes par table
- Présentez vous brièvement
- Désignez un·e scribe
- Etudiez les **plans et images** du projet sur vos tables
- Discutez entre vous et notez :
 - **Questions** (post-it jaune)
 - **Suggestions** (post-it vert)
- Apportez vos post-its sur les posters thématiques :

 Espaces verts	✓ Parc ✓ Arbres ✓ Potagers ✓ Jeux ✓ Nature ...
 Espaces publics	✓ Place ✓ Terrasse ✓ Cheminements ✓ Jeu d'eau ...
 Vie de quartier	✓ Maison de quartier ✓ Commerces ✓ Crèche ...
Autres sujets	



Par ailleurs, pour obtenir une appréciation plus quantitative et élargir la consultation au-delà des personnes présentes lors de la soirée participative, un questionnaire en ligne (voir annexe 3) a permis de recueillir des avis sur les questions suivantes :

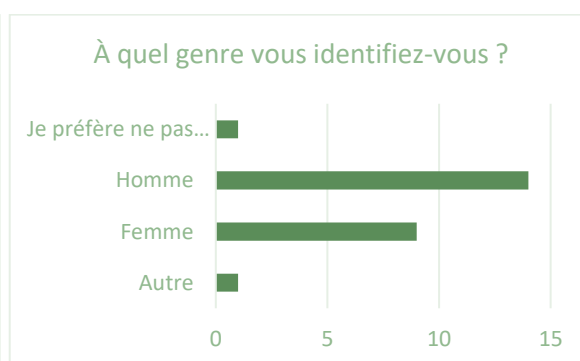
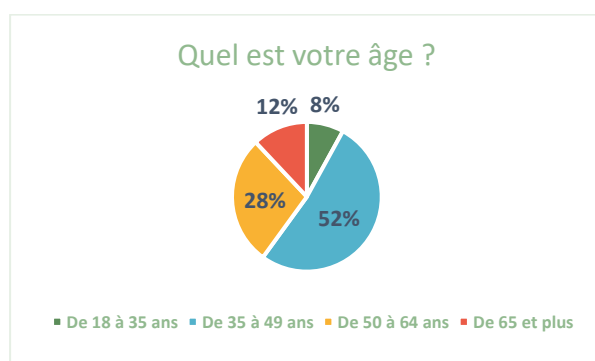
- Quel est votre **avis général** sur le projet lauréat du concours ?
- Quel est votre avis sur les **espaces verts** (parc, arborisation, potagers, aire de jeu et de sport extérieur, espaces de détente, nature...) proposés par le projet ?
- Quel est votre avis sur les autres **espaces publics** (place, terrasse, jeu d'eau, cheminements...) proposés par le projet ?
- Quel est votre avis sur les **activités programmées** (commerces, crèche, maison de quartier, etc.) ?
- Avez-vous une autre **suggestion**, remarque ou question ?

La consultation en ligne s'appuyait par ailleurs sur plusieurs supports visuels et explicatifs : [la vidéo de présentation](#) du projet avec une modélisation 3D ainsi que [les planches du projet](#) lauréat. Cette vidéo a également été présentée en introduction de la soirée participative.

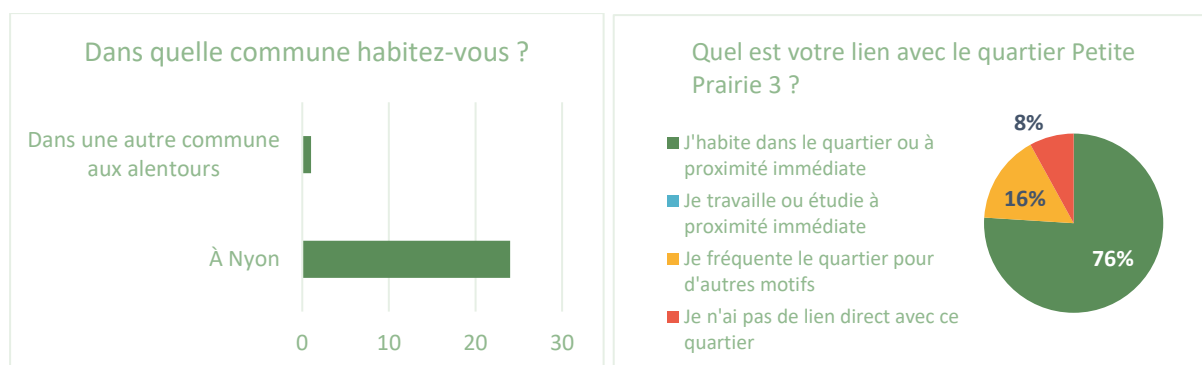


4 Profil des participant-e-s de l'étape 2

Lors de la soirée participative, 26 personnes étaient présentes. Elles **habitent majoritairement dans le quartier ou ses environs**, comme l'a montré l'animation menée dans la salle en début d'atelier (sociogramme portant sur le lieu de vie). Le questionnaire, a recueilli 25 réponses. Une part importante des réponses (11) a été collectée pendant l'atelier ou immédiatement après, ce qui indique qu'une personne sur deux s'est exprimée pendant ou juste après l'atelier.



Les personnes ayant répondu au questionnaire sont principalement dans la tranche d'âge entre 35 et 49 ans, représentative de la population de Petite Prairie, où l'on compte de nombreuses familles au sein desquelles les parents sont des pendulaires. Les tranches d'âge des participant-e-s à la soirée (selon les données d'inscriptions) étaient sensiblement les mêmes, avec une présence un peu plus forte de personnes plus âgées.



Les répondant·e·s au questionnaire ont – comme lors de la soirée participative du 4 novembre – très majoritairement un lien fort avec le quartier et la plupart y vivent : 76% des personnes ont affirmé « J'habite dans le quartier ou à proximité immédiate (Petite-Prairie, Pré-Cossy, Mangettes, Reposoir, Chêne ou Plantaz-Bourgogne). Bien que différent cette fois, le public rencontré présente un profil similaire à celui de la soirée participative du 21 janvier 2025 (étape1, voir [synthèse des micros-trottoirs](#)).

On observe que l'usage du questionnaire en ligne est finalement très étroitement lié à l'atelier : en effet, la plupart des personnes l'ont complété pendant l'événement. Cela doit être pris en compte dans l'interprétation des résultats. Pour cette raison, notamment, **les réponses au questionnaire et les apports issus de l'atelier ont été traités conjointement dans la synthèse qui suit.**

5 Synthèse commentée des réactions exprimées par les participant·e·s sur le projet

Ce chapitre présente, pour chaque grande thématique de la concertation, une synthèse des principales réactions issues de la démarche participative de l'étape 2. Afin d'apporter des informations ou de préciser les possibilités de prise en compte des réactions reçues, le Service du territoire y apporte également certains commentaires (encadrés gris).

Les contenus détaillés issus de l'atelier et du questionnaire sont fournis à l'annexe A (p.11).

5.1 Le projet dans son ensemble

- Le projet est globalement bien perçu par les participant·e·s.
- L'étendue du parc est appréciée : les différentes prairies, les espaces dédiés au sport et aux rencontres plaisent.
- Plusieurs personnes saluent la création de nouveaux logements et espèrent qu'ils soient adaptés aux besoins de la population (coût, taille).
- La densité du quartier soulève quelques inquiétudes chez certain·e·s.
- Des participant·e·s ont exprimé leur hâte de voir le quartier prendre forme, notamment du fait qu'ils aient pu s'exprimer à son sujet grâce au dispositif participatif mis en place.

Commentaires du Service du territoire de la Ville de Nyon :

Le quartier offrira 25% de logement d'utilité publique.

5.2 Le parc et les espaces verts

- La diversité des espaces prévus dans le parc est appréciée.
- La plantation d'arbres fruitiers est très appréciée.
- La butte offrant un point de vue plaît aux participant·e·s.
- Souhait que le parc comporte de nombreuses allées pour se balader.

- Souhait que le parc soit réalisé avant que les habitant·e·s n'arrivent pour qu'ils et elles puissent profiter de la végétation.
- Il est attendu que la végétation soit indigène.
- Souhait pour un éclairage favorable à la biodiversité.
- L'ouverture du parc sur la ligne de chemin de fer suscite des inquiétudes liées à la sécurité.
- Des craintes vis-à-vis d'éventuelles nuisances liées aux moustiques et aux corbeaux ainsi que par rapport à la gestion et l'entretien des potagers.

Le décalage entre le rythme de croissance de la végétation et l'arrivée des habitant·e·s dans le quartier a provoqué des questionnements. Des inquiétudes ont émergé quant aux nuisances que pourrait générer le parc, en lien notamment avec la présence de corbeaux ou de moustiques. L'ouverture du parc sur la voie ferrée est aussi une source de préoccupations en regard de la sécurité des enfants.

Pour certain·e·s habitant·e·s, le parc doit comporter de nombreuses allées pour se balader. Pour d'autres, les bancs et les lieux de détente doivent être favorisés. Un parc à chien est souhaité par certain.e.s. Concernant les activités sportives, l'intégration au parc d'un *parcoursvita*, d'une piste finlandaise ou d'un pumptrack serait appréciée.

Commentaires du Service du territoire de la Ville de Nyon :

Le parc sera réalisé en même temps que les bâtiments et donc avant l'arrivée des habitants.

En ce qui concerne la végétation, la Ville propose plutôt de considérer des indigénats climatiques dans le choix des essences avec des espaces qui s'adaptent à l'évolution climatique en cours.

La question de la sécurité à proximité de la voie ferrée sera abordée avec attention dans la suite des études.

Le projet détaillé en cours d'élaboration tiendra compte au mieux des souhaits exprimés ci-dessus.

5.3 Les activités et la vie de quartier

- La présence d'une nouvelle crèche et d'un local de quartier est saluée.
- Un restaurant et un tea-room seraient bienvenus.
- Un marché hebdomadaire ou mensuel pourrait être créé.
- Une salle de quartier qu'il serait possible de louer est souhaitée.
- Souhait d'un lieu où les jeunes/adolescent·e·s puissent se réunir (étape 1&2).
- Souhait des lieux où les personnes âgées peuvent se réunir.
- Une scène pour les spectacles d'arts vivants pourrait être créée.
- Pour les colis, des armoires MyPost pourraient être installées.
- Plus d'infrastructures dédiées aux rencontres sont souhaitées (p.ex. des cafés en rez-de-chaussée).
- Des équipements sportifs supplémentaires sont attendus (étape 1&2) : parcours Vita, pump track, piste finlandaise.
- Des commerces de proximité et en particulier une boulangerie sont attendus (DPA étape 1).
- Aménagements extérieurs attendus : buvette ou guinguette (étape 1).
- Crainte que l'animation du quartier nuise à la tranquillité des riverain·e·s.
- Craintes concernant le manque de place dans les écoles et dans les accueils parascolaires.

Commentaires du Service du territoire de la Ville de Nyon :

Un premier équipement public intégré dans le rez-de-chaussée d'un immeuble est prévu, par exemple destiné aux activités parascolaires ou préscolaires ou à la petite enfance.

Un second équipement public dans un immeuble autonome est également prévu et qui pourrait comprendre :

- des activités relatives au sport urbain, par exemple parcours d'obstacles, pumtrack, skateparc, fitness urbain outdoor/indoor, mur d'escalade, etc.

- un local de quartier pouvait typiquement accueillir des activités associatives ou reliées à la vie de quartier (fête des voisins, anniversaires, ateliers et cours, troc, etc.).

En ce qui concerne la ludothèque, celle-ci est planifiée dans un autre secteur de la ville plus proche de la gare.

La planification des équipements scolaires intervient à plus large échelle dépassant celle du quartier et à ce stade, aucune classe supplémentaire n'est planifiée à Petite Prairie 3.

Le projet détaillé en cours d'élaboration tiendra compte au mieux des autres souhaits exprimés ci-dessus.

5.4 Les espaces publics

- Les participant·e·s sont satisfait·e·s de la variété des espaces, de leur aspect naturel et de la présence de lieux de rencontre.
- Les participant·e·s souhaitent d'avantage des lieux de détente.
- D'autre aménagements souhaités : parc à chien, place pour les grillades.
- Souhait pour un nombre important de bancs et les doter de dossiers.
- Proposition de créer un couvert pour avoir la possibilité de rester dehors même s'il pleut ou qu'il fait très chaud (rencontres, marché, pique-nique).
- Souhait d'une place de jeu adaptée et réservée aux tout-petits.
- Les revêtements devraient être adaptés aux fortes chaleurs, tout comme au déplacement des personnes à mobilité réduite et circulant avec des poussettes.
- Craintes que le quartier soit trop bruyant du fait de la présence d'espaces propices aux activités en extérieur.

Commentaires du Service du territoire de la Ville de Nyon :

A ce stade, la question du couvert ne fait pas parti du programme de parc public ni du projet lauréat. Cette proposition sera néanmoins remontée et traitée.

Le projet détaillé en cours d'élaboration tiendra compte des autres souhaits exprimés ci-dessus.

5.5 Hors thématiques : la mobilité

La mobilité ne faisait pas partie des grandes thématiques de la concertation, néanmoins elle a été abordée lors de la soirée du 4 novembre et les commentaires des participant·e·s ont été résumés ci-dessous :

- Le déplacement de la halte ferroviaire NStCM a été globalement salué, avec des doutes concernant son intégration spatiale et paysagère.
- Proposition d'un passage sous-terrain à la gare des Plantaz pour relier les quartiers.
- Des axes sécurisés pour les piéton·ne·s dans périmètre élargi sont souhaités, dans le quartier et ses alentours (Petite prairie 1&3 + Cossy).

- Des vélos en libre-service seraient appréciés.
- Crainte concernant le nombre de place de stationnement envisagé par le projet.
- Crainte concernant l'accessibilité du quartier ; elle pourrait dissuader des commerçant·e·s de s'y implanter.
- Doutes sur la pertinence d'un parking en silo.

Commentaires du Service du territoire de la Ville de Nyon :

Le projet détaillé en cours d'élaboration tiendra compte des remarques exprimées ci-dessus.

Les remarques exprimées seront transmises et, selon leur faisabilité, elles seront intégrées ou non au projet. Si elles ne sont pas intégrées, les raisons seront données lors des prochaines rencontres avec la population.

6 Prochaines étapes

Durant l'année 2026, le projet urbain et paysager de Petite prairie 3 sera élaboré en détail par l'équipe de mandataires, puis traduit dans un plan d'affectation.

Une troisième étape de démarche participative est prévue fin 2026 pour recueillir les avis de la population sur une version plus développée du projet urbain et paysager. Des informations plus détaillées seront diffusées en temps voulu sur la plateforme numérique [participànyon](#).

Annexes

- Résultats détaillés issus de la démarche participative
- Support de présentation de la soirée du 4 novembre
- Questionnaire en ligne
- Flyers 1 et 2
- Affiche Expo

Annexe A - Résultats détaillés issus de la démarche participative (soirée 4.11 + questionnaire)

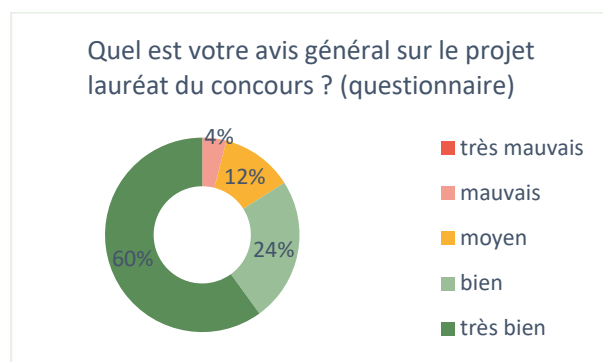
Les résultats présentés ci-après sont issus d'un groupe d'environ 40 personnes. Celles-ci ont soit répondu au questionnaire en ligne, soit participé à l'atelier participatif du 4 novembre, soit pris part à la consultation des deux manières. Compte tenu du nombre limité de réponses au questionnaire, les résultats des deux sources sont traités sans distinction. Les questions posées et les rubriques dans lesquelles elles s'insèrent n'étaient pas identiques dans les deux dispositifs : certaines rubriques ont été réutilisées dans ce document, d'autres pas, les apports ont été placés là où cela était le plus pertinent.

Dans chacune des rubriques du questionnaire (voir annexe c), la question « qu'est-ce que vous aimez », pour chacune des rubriques, a parfois été comprise comme « qu'est-ce que vous aimez *en général* dans [rubrique/thème] » et non « qu'est-ce que vous aimez *dans le projet lauréat* au sujet de [rubrique/thème]. Les réponses qui semblent être le fruit de ce quiproquo apparaissent dans les suggestions. Elles sont conservées dans la mesure où elles apportent des éclairages intéressants pour le projet.

Dans le questionnaire, plusieurs personnes ont mentionné leurs suggestions ou critiques dans « évaluation générale du projet » puis les ont répétées dans les rubriques thématiques. Dans la mesure du possible, les doublons ont été supprimés. Des occurrences multiples peuvent néanmoins être issues de répétition venant de la même personne.

Un chapitre « mobilité » a été créé car les remarques à ce sujet étaient nombreuses.

A. Evaluation du projet dans son ensemble



Questions :

- Quelle est la planification ? Qu'est qui est à la charge de la ville de Nyon dans la réalisation de ce nouveau quartier ? Réponses données pendant l'atelier : *La planification est la suivante : le concours produit une image directrice qui doit maintenant être traduite dans un plan d'affectation. Le calendrier estimatif vise une approbation de ce dernier en 2028. S'en suivront des projets détaillés puis des autorisations de construire. La convention entre la Ville de Nyon et le propriétaire Roxbury SA prévoit que la réalisation des travaux de l'ensemble (bâtiments et espaces extérieurs publics et privés) est à la charge du propriétaire puis que le parc sera cédé à la Ville et entretenu par cette dernière. L'équipement public dans un immeuble autonome sera financé et réalisé par la Ville.*

Suggestions :

- Les habitations devraient aller du 2 1/2 pièces au 5 1/2 pièces avec une place de parking par logement. Un mélange de PPE, location à loyer libre, logements sociaux et à loyer modéré serait souhaitable
- 280 logements pour 550 habitants ? À clarifier.

- Taille des logements doit être adaptée aux besoins de la population et des familles
- S'inspirer de la suisse alémanique pour valoriser l'espace actuel de la gare des Plantaz et de l'ancienne déchetterie pour la relier à ce nouveau quartier (Hardbrücke à Zürich).
- Plus de parcs, moins de bâtiments.
- Il manque de l'espace dans un lieu de vie déjà bien peuplé.

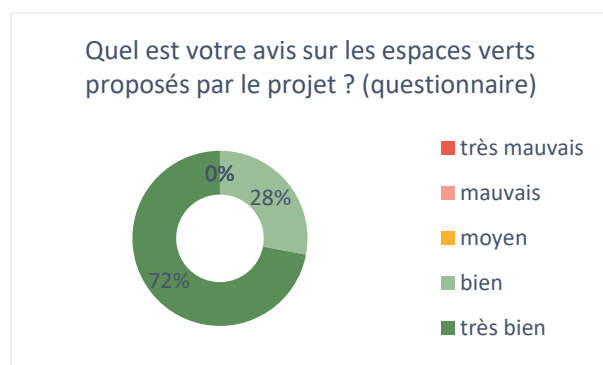
Critiques positives :

- Très bonne initiative. Ce projet connecte un peu plus la zone de la porte de Nyon à la ville (les bâtiments relativement imposants à l'entrée de la ville ressortiront un peu moins avec un quartier arboré à côté)
- Le projet est très bien et j'espère qu'il ira de l'avant au plus vite sans être retardé par d'éternel-le-s mécontent-e-s.
- Bravo pour ce que vous faites, la Ville a magnifiquement évolué !
- Le projet est composé avec nos souhaits [démarche participative].
- Hâte de voir la suite la suite du projet qui semble bien parti.
- C'est le projet qui est le plus cohérent et qui donne une belle place au parc.
- La verdure, le grand parc car ça change du béton.
- Densité parce que Nyon a besoin de logements au Nord.
- J'aime :
 - Equilibre, clarté, fluidité
 - Vue ouverte sur le Jura au nord
 - Structures pour le sport
 - Les espaces verts
 - Le grand parc
 - Beaucoup de verdure
 - Les différentes praires thématiques qui offrent une belle diversité pour des promenades en famille
 - L'idée d'envisager d'abord un parc plutôt que des habitations
 - Des choses différentes, modulables
 - L'espace ; les lieux de rencontre
 - Nouveaux commerces, food-trucks, marché

Critiques négatives

- La hauteur des immeubles mais surtout le visuel des immeubles ; architecture des bâtiments relativement simple.
- Trop d'habitants, sur-densification et école saturée. Il va falloir prévoir les structures nécessaires aussi rapidement que les logements qui poussent comme des champignons.
- Peu de banc avec dossier, agréable de voir la vie du quartier, lire un livre.

B. Evaluation de la qualité du parc



Questions

- Temporalité de projet ?
- Accès aux espaces verts rapidement, sans attendre que tous les immeubles soient construits ?
- Est-ce que la taille des petites prairies sera assez grande pour atteindre leur but d'utilisation ?
- Comment la biodiversité animale (corbeaux, moustiques) sera-t-elle gérée ?
- J'ai un vieux pommier d'une variété ancienne dans mon jardin (variété Rose de Berne). Serait-ce possible/intéressant de faire un/plusieurs greffons ? si c'est faisable ?

Suggestions

- Prévoir un éclairage rassurant et favorable à la biodiversité (comme le long du NStCM).
- Planter des essences d'arbres indigènes ; ajouter davantage d'arbres.
- Pour la prairie gourmande, il ne faudra pas oublier d'installer quelques places pour grillades et point d'eau. Pour la prairie panorama avec sa colline, ce serait bien d'aussi penser à l'hiver et aux quelques jours de neiges présents dans la région, en aménageant la partie nord de cette prairie de sorte qu'elle puisse être utilisée en tant que piste de bob par les enfants.
- Pour la prairie piste, je crois que c'est indiqué que ce serait un skate parc, ce serait bien d'avoir plutôt un pumtrack comme il y aura déjà un skate parc à Colovray.
- Ça serait bien aussi de faire une piste de course type finlandaise (sur copeaux de bois) qui ferait le tour de toutes les prairies.
- Le parc pourrait être réalisé avant que les habitant.e.s n'arrivent.
- J'aurais bien vu un ruisseau avec un étang.
- Des jeux à disposition de type ballons etc.
- Poubelles.
- Une cascade.
- Parc à chien

Critiques positives

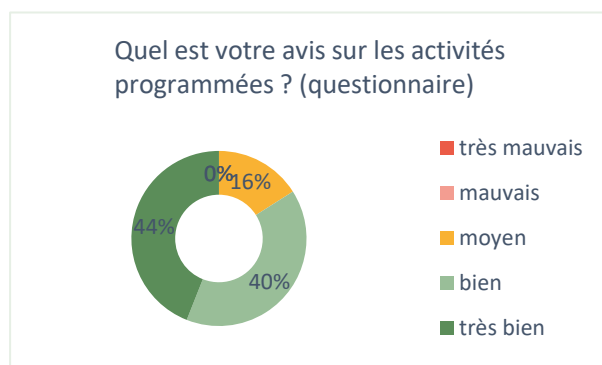
- Diversité des espaces ; différentes prairies avec des thèmes, le totem, les zones d'ombres.
- Un grand espace de verdure, les arbres qui cachent les immeubles, des aires de jeu car ça donne de la vie au quartier qui manque d'âme.
- Les lieux pour se promener.
- La taille et la diversité des offres du parc (arbres, bancs, aire de jeux etc.).
- En un seul bloc c'est bien.
- Beaucoup d'espaces vert et de détente.
- La hauteur de terrain est dégradée ; petite colline au nord pour la prairie panorama.
- Espaces verts, parcs, nature, végétation, arbres.
- La nécessité d'avoir un parc vivant devenait cruciale. Les familles y trouveront un petit poumon vert pour sortir en famille, s'y ressourcer, se balader, « vivre ».

- Ramener des arbres en ville, dynamiser le haut de la ville, faire oublier l'autoroute pas loin.
- Les petits fruitiers.

Critiques négatives

- L'ouverture sur la ligne de chemin de fer qui représente un risque pour les enfants de mon point de vue.
- Les potagers qui vont dénaturer le lieu s'ils sont mal entretenus.
- Entre ce qui est dessiné et la réalité, il faudra au moins 20 ans, voir plus pour voir se développer les arbres. Il faut prévoir une végétation qui fasse le lien.
- Parc trop petit par rapport au nombre d'habitant.e.s à venir, s'assurer que tout ce qui est prévu sur les espaces verts sera garanti.
- Nuisances corbeaux ?
- Le risque accru de moustiques.
- C'est un quartier où les gens marchent et ne restent pas statiques dans un parc. Les liens avec les chemins de promenade ne sont pas définis.
- Plus d'espace vert va engendrer la présence de plus de crottes de chiens.
- Parcs pas toujours bien entretenus.

C. Evaluation de la vie de quartier et des activités programmées (commerces, crèche, maison de quartier, etc.)



Questions

- Comment les commerces vont-ils être sélectionnés ?
- Quels vont être les accès dédiés aux livraisons ?
- Pourquoi le choix s'est-il porté sur un parking en silo et non un parking sous-terrain ? *Le parking en silo peut changer d'affectation au fil du temps si sa vocation première n'a plus de sens.*
- Quelle va être la typologie des appartements ? Le rapport entre nombre d'appartements et quantité de place de parc semble indiquer qu'il y aura peu de places de parc. *Des lieux de parcage environnants comportent encore de nombreuses places disponibles.*
- Les place de stationnement seront-elles réservées aux logements ou seront-elles aussi accessibles aux client.e.s des commerces ?
- Les toits vont-ils être utilisés ? Ils pourraient être aménagés en aires de jeux pour les enfants ou en jardins d'été
- Des projets de mobilité partagée sont-ils prévus ? (Vélo ; voiture)
- Des connexions entre la nouvelle halte et les bus 803 et 804 vont-elles être mises en place ? *Les distances sont relativement courtes. Entre la nouvelle halte et la place de quartier, le déplacement devrait prendre 3-4 minutes environ.*
- Pourquoi tout le quartier est-il construit en surface, y compris le parking, et non en sous-sol ? On pourrait laisser de la verdure en surface.
- Pourquoi tant d'eau en décoration (jeux d'eau), alors que l'on fait face à un manque d'eau ?

Suggestions

Commerces et restauration

- Food-trucks et cafés : bar à nems, crêperie, glacier
- Marché hebdomadaire avec stands fruits et légumes locaux
- Imposer des entreprises et des commerces qui offrent des places de travail
- Une brasserie et un tea-room serait top
- Les commerces manquent actuellement dans le quartier
- Des petits cafés, terrasses publiques, petits commerces
- Des lieux de sortie pour les jeunes qui zonent rue de la gare et les personnes âgées très isolées.
- Café biblio ; Bibliothèque ; Une grande bibliothèque de travail pour les adolescents ; ludothèque ; local jeune
- Lieux de rencontre en rapport au nombre de logements
- Un roof top

Autre

- Mettre des MyPost pour les livraisons de colis multiples
- Terrain de padel
- Bâtiment commun et multi-usage
- Un bassin d'eau pour se rafraîchir et tremper les pieds l'été
- Une école, une crèche et un parascolaire pour pallier l'augmentation du nombre d'enfants
- Des activités pour les personnes âgées
- Le quartier va être animé : réfléchir à la question de la gestion de la tranquillité du voisinage
- Nyon a besoin de lieux vivants où les jeunes et les familles peuvent sortir
- Le quartier manque un peu de vie, de lieux de rencontre et d'espaces de travail
- Avoir plus d'espaces « silence », contemplation
- Plus de structures d'accueil pour les enfants
- Salle louable pour organiser des fêtes.

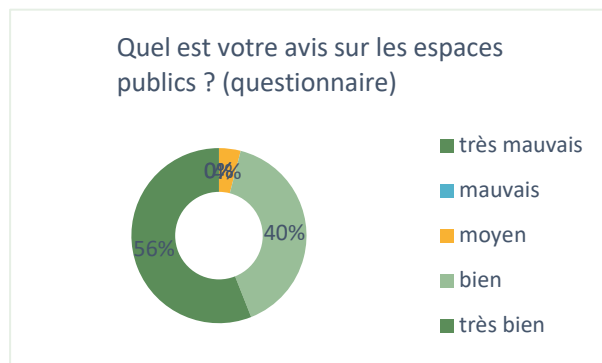
Critiques positives

- La crèche
- Maison de quartier
- Une programmation des commerces prise en compte
- Restaurants ou food-trucks.
- Ce sont des quartiers denses et les commerces créent un lien social

Critiques négatives

- Difficile à dire à ce stade car nous n'avons pas idée des commerces ou autres activités qui se trouveront dans le bâtiment réservé aux espaces professionnels
- Certaines infrastructures sont-elles vraiment nécessaires ?
- La maison de quartier
- Ça reste faible comme activités par rapport à la taille du quartier de la petite prairie dans sa globalité
- Pas compris le mur de grimpe. Accès libre ? Sécurité ?
- Marre des crèches et des maisons de quartier
- Manque de place

D. Evaluation des espaces publics (place, terrasse, cheminements...)



Questions

- Une protection est-elle prévue entre le parc et le chemin de fer ? *Le chemin de fer est un motif du parc, il en fait partie. La topographie et la végétation marquera une sorte de séparation entre les espaces publics et la voie ferrée.*
- Comment seront les revêtements des chemins, en béton ? *Le sol doit pouvoir absorber l'eau et être aussi vivant que possible, les revêtements vont être sélectionnés dans ce but.*

Suggestions

- Mettre suffisamment de bancs avec dossier près de la place et des aires de jeux pour enfants
- Installer des couverts afin de pouvoir rester dehors (pique-nique, rencontres, marchés) même s'il pleut ou qu'il fait très chaud
- Place centrale : penser à un revêtement qui ne soit pas minéral (qui garde la chaleur en été)
- Aménagement pour la mobilité réduite et poussette
- Une petite scène extérieure pour des spectacles d'arts vivants
- Une place de jeu "fermée" pour les tous-petits
- La gestion de l'eau est importante
- Sièges vers les food-trucks

Critiques positives

- Place ; lieu de rencontre
- Espaces publics qui semblent variés et harmonieux
- Chemins, nature
- Un coin magnifique à traverser à pied
- Place de jeux d'eau ; Création de nouveaux emplacements de jeux
- La vision durable

Critiques négatives

- Je crains le bruit et les nuisances
- Accès limité qui peut faire peur à de futur·e·s commerçant·e·s
- Beaucoup de monde les weekends ?
- Les bancs

E. Commentaires des participant.e.s sur le thème de la mobilité

Le thème de la mobilité ne fait pas partie des thèmes soumis à la concertation de Petite prairie 3 dans la mesure où il dépend principalement de la planification et des études menées à l'échelle de la ville. Le thème a néanmoins fait l'objet de questions et de discussions lors de la soirée et par l'intermédiaire du questionnaire. Ces différents propos sont retranscrits ici en toute transparence et sans commentaire.

	Critique négative	Critique positive	Suggestions
Mobilité douce	Manque de pistes cyclables		- Penser à la gestion de la mobilité des enfants entre le quartier et le centre sportif de Colovray - Multiplier les axes dédiés à la mobilité douce - Il y a un problème de sécurité pour les piétons sur le chemin Falconnier. Est-il possible de prévoir des seuils ? - Des vélos électriques partagés en libre comme vers la piscine vers la gare
Gare	- Il manque un passage sous la voie ferrée au niveau de la nouvelle gare des Plantaz - Sceptique sur le déplacement de la gare plus au nord (si j'ai bien compris) et son impact sur les chemins à côté (chêne, cottage, pâquerette, bourgogne) qui viennent de passer en zone 30	- Le fait que la gare soit déplacée pour rendre cette zone plus accessible à tou.s.tes	- Il manque un passage inférieur au droit de la nouvelle gare, ce qui lierait le nouveau quartier avec le quartier de Bourgogne.
Transports publics	- Pas de connexion entre les bus et le train NStCM Offre restreinte		- Des abribus couverts avec des bancs
Stationnement	- Je pense que le programme de stationnement est aberrant - Le parking devrait être souterrain Quantité des places de parking – pour les habitant.e.s, visit.eur.euse.s, usag.er.ère.s du parc, commerces		- Parking souterrain, en dessous des bâtiments - Il faudrait peut-être prévoir un étage supplémentaire dans le parking silo pour avoir plus de place pour les visiteurs des installations, pour éviter les manques de stationnement comme il y a eu lors de l'ouverture de la piscine du Cossy avec un parking sous-dimensionné. Ça permettrait d'en faire une partie en P+R pour les habitants des villages alentours, qui prendraient ensuite le train depuis la nouvelle gare ou bus, et éviter qu'ils ne se rendent au centre-ville au P+R de la gare principale.
Circulation	- La route d'accès à petite prairie est très fréquentée. La cohabitation avec piéton de cet accès est dangereuse alors que fréquentée pour accéder aux randonnées. - Le projet ne résout pas les difficultés des piétons pour accéder aux zones de balades avec cet axe menant à l'autoroute. Repousser la ville nécessite des aménagements pour		- Indiquer plus clairement les sens de circulation pour les voitures et motos. - La desserte pour les livraisons devra être adaptée - La commune doit rapidement considérer les chemins agricoles (utilisés par véhicules aux heures de pointes), ils sont fréquentés par les gens du quartier pour de longues marches. Les CV liaisons avec quartier (sans traverser champs), les trottoirs pour accéder au P+R. Le quartier interagit avec cet environnement sans

	piétons et balades, des zones non-voiture.		être aménagé (protégé) augmenter la population va augmenter la fréquentation de cette zone. C'est positif si on évite les véhicules. - Le chemin au-dessus de petite prairie est utilisé par de nombreuses personnes se baladant pour aller vers changions ou vers Signy. Il est très fréquenté et rien n'est prévu alors que sa fréquentation va augmenter avec ce nouveau quartier.
--	--	--	---